



AVIS PUBLIC

CONCERNANT RÈGLEMENT RELATIF À LA GESTION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Lors d'une séance tenue le 03 novembre 2020, le conseil municipal a adopté le règlement 11-2020 intitulé : *Règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme.*

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 201, rue Principale, à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE
CE 05 NOVEMBRE 2020

Valérie Fournier
Greffière